

**Commission
régionale de
l'énergie**

Zones d'accélération
des énergies
renouvelables (ZAER)

28 mars 2024





23 octobre au 12 novembre

Concertation

> Utilisation plateforme « Je Participe ! »

15 février

> Débat en conseil communautaire

Contribution des ZAER au Schéma Directeur de l'Énergie (SDE) et de notre Pacte pour le Climat



16 Octobre

> mise à disposition de 3 cartes pour chaque commune

Avant le 31 décembre

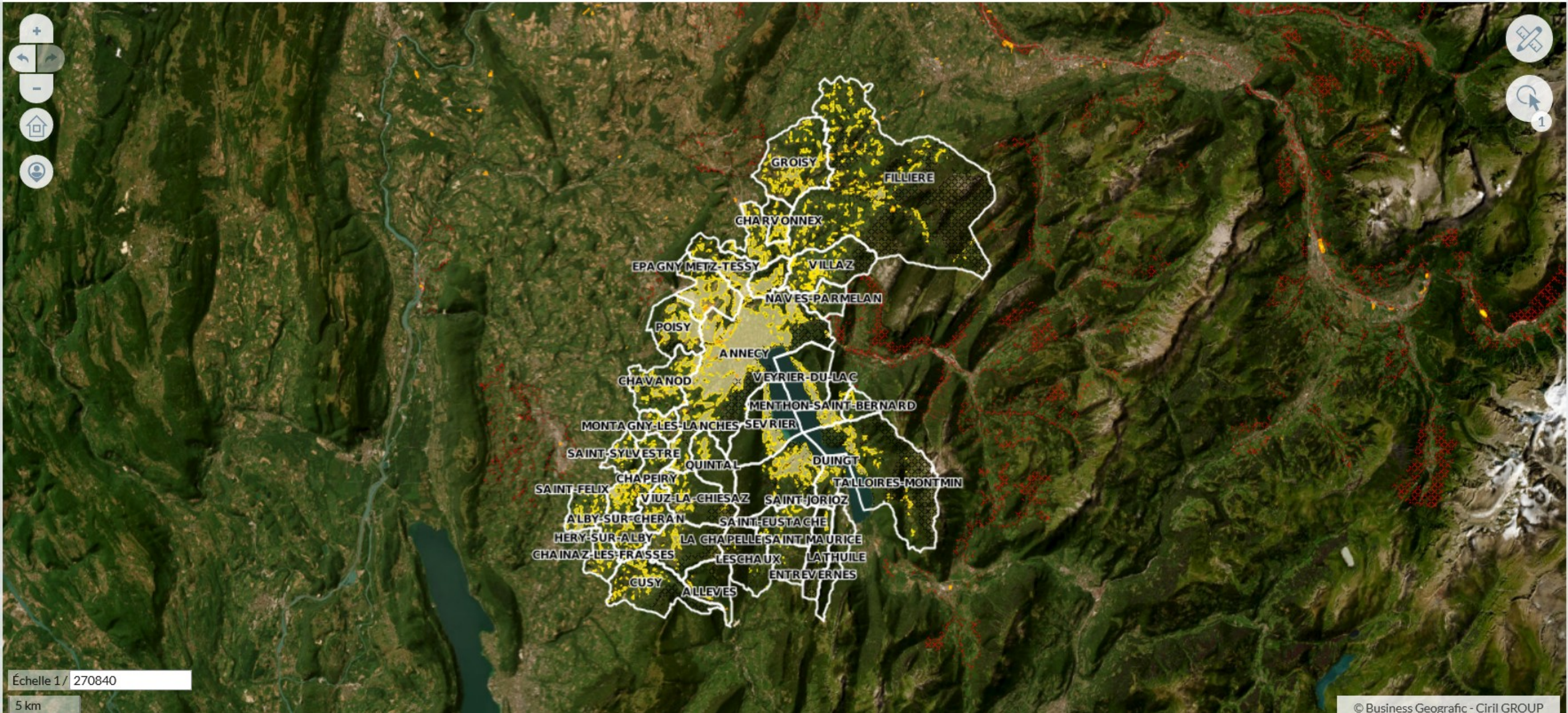
> remontées au référent préfectoral par les communes

> saisie des cartes sur la plateforme nationale

jusqu'au 31 mars

Saisie des cartes par les communes : <https://planification.climat-energie.gouv.fr/>





Échelle 1/ 270840
5 km



Nos objectifs pour 2030

> VECTEUR ELECTRIQUE

- **Mobiliser 20% du potentiel solaire photovoltaïque : Passer de 13 MWc à 122 MWc > 90% sur le bâti et 10% en ombrières.** Pas de PV au sol.
- **Pas d'enjeux de développement important sur l'hydroélectricité.**
- **Pas de développement de l'éolien.**

> vecteur GAZ

- **Doubler la production de biogaz par rapport à celle de 2019. 2 à 3 méthaniseurs supplémentaires.**
- **Ne pas développer le réseau de gaz,** sauf dans le cas d'opération pour sortir du fioul combiné à du solaire thermique et proche du réseau de gaz.

> vecteur CHALEUR

- **Sortir du fioul** en le substituant par des solutions individuelles et collectives (chaudière biomasse, pompes à chaleur géothermiques, solaire thermique...).
- **+60% production de chaleur par les réseaux de chaleur** avec au minimum 60% d'EnR&R (bois, eau tempérée...)



> VECTEUR ELECTRIQUE

Augmentation du Photovoltaïque

+ 2/3 de notre potentiel avec des installations < 100 kWc en toiture (< 500 m²)

> Avec les tarifs d'achats d'électricité en vente totale fixés par la CRE :

- Les installations entre 36 et 99 kWc ont du mal à trouver un **équilibre financier** ;
- Les installations entre 9 et 30 kWc sont **pratiquement inexistantes** ;
- Les installations sur les maisons individuelles **sont en autoconsommation** (entre 3 et 6 kWc) alors qu'avec de la vente totale il serait possible de doubler l'utilisation des toitures des maisons pour développer le photovoltaïque.

> **Gains** : préservation des sols, intégration visuelle, réduction de l'impact environnemental...

> vecteur CHALEUR

Nécessité de pérenniser les Contrats de Chaleur Renouvelable et leur animation à la bonne échelle

Exemple qui fonctionne bien en Haute Savoie : Animations de 3 CCR (Pôle Genevois, Grand Annecy, Syane)

> Proposition : **Subventionner des formations** pour entreprises et bureaux d'études pour obtenir la certification RGE et renforcer leurs compétences en énergies renouvelables.



Merci de votre attention

RETROUVEZ-NOUS SUR



[www.grandanecy
.fr](http://www.grandanecy.fr)

